



PROCES VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION
de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aveyron
Mardi 19 mai 2015 – Etat-major du SDIS

Le président demande aux membres du conseil d'administration d'excuser Jean-Claude PRADEL, Laurent DENJEAN, Marion BES, Maurice PAYAN, Lionel COURSIERES et Jean-Luc AUGUSTE qui n'ont pu être présents lors de cette réunion. Sandrine FERRARY est absente.

- Décès survenus depuis le Conseil d'Administration du 05/03/2015

<i>Nom et prénom</i>	<i>Centre de secours</i>	<i>Âge</i>
<i>LIAUTARD André</i>	<i>SAINT AMANS DES COTS</i>	<i>95 ans</i>
<i>BOUSQUET Raymond</i>	<i>BASSIN</i>	<i>85 ans</i>
<i>AUSSET David</i>	<i>VILLEFRANCHE DE ROUERGUE</i>	<i>38 ans</i>

- Compte-rendu du conseil d'administration du 05/03/2015

Le compte-rendu du Conseil d'administration du 05/03/2015 est approuvé à l'unanimité, sous réserve que la mention suivante soit rajoutée au paragraphe de la commission des anciens sapeurs-pompiers : « La nomination d'un sapeur-pompier volontaire à l'honorariat doit intervenir dans un délai de six mois à compter de la date de cessation d'activité. »

- Congrès départemental

Le président énonce le programme du congrès qui se tiendra le samedi 20 juin 2015 à Rodez, et sera organisé conjointement avec le SDIS dans le cadre de la journée nationale des sapeurs-pompiers.

Le prix du repas des anciens est fixé à 28€ (soit 1€ d'augmentation par rapport à celui de 2014). Pierre GIROU s'interroge par ailleurs sur le prix de la visite du Musée Soulages qui est proposée aux accompagnantes (5€ / personne). La visite de l'an passé ayant été gratuite, l'animateur de la commission craint que ce coût supplémentaire soit un frein à la participation de certaines personnes.

Patrice JOUET demandera à l'amicale de Rodez si une solution alternative pourrait être trouvée ou s'il serait possible de proposer un moment de temps libre pour les personnes ne souhaitant pas prendre part à cette visite.

Une réunion du conseil d'administration sera organisée le matin à 11h00. Les membres seront priés de donner une réponse quant à leur participation à cette réunion et au déjeuner dans les meilleurs délais.

L'assemblée générale commencera à 15h30 et sera suivie d'une réunion avec les élus organisée par le SDIS à 17h00. S'en suivront la clôture de l'assemblée générale, puis la manœuvre des JSP, la cérémonie de la Journée Nationale et un cocktail.

- Bilan financier

Patrice JOUET invite Michel CARTAILLAC à prendre la parole.

Le trésorier détaille le bilan financier de l'exercice comptable du 01/03/2014 au 28/02/2015 (en annexe de ce compte-rendu).

Le bilan présente une balance négative de 4975,20€, due à la baisse de l'activité en matière de secourisme.

Le président explique que cette baisse est malheureusement inéluctable, comme dans tous les départements. De plus en plus de personnes sont en effet formées et la demande va de ce fait diminuer. Il conviendrait donc de

s'orienter vers le développement des formations SST et Incendie afin de pallier cette baisse. Par ailleurs, il s'avèrerait peut-être nécessaire de revoir les tarifs des formations et le salaire des formateurs. Une réunion de la commission secourisme devra être prochainement organisée à cet effet.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent le bilan financier présenté par Michel CARTAILLAC. Il sera donc soumis à l'approbation des votants lors de l'assemblée générale du 20/06/2015.

- Contrôle des comptes

Le trésorier annonce que les présidents des amicales de Millau et Roquefort seront prochainement convoqués pour procéder aux contrôles des comptes de cet exercice.

- Budget prévisionnel

Le trésorier présente le budget prévisionnel de l'exercice du 01/03/2015 au 29/02/2016 (en annexe de ce compte-rendu).

Les membres du Conseil d'Administration approuvent le budget prévisionnel présenté par Michel CARTAILLAC. Il sera donc soumis à l'approbation des votants lors de l'assemblée générale du 20/06/2015.

- Tour de table

Le président propose de réaliser un tour de table des commissions.

⇒ Commission Sport

- Football :

Patrice CAUSSAT revient sur le Championnat régional de football sapeurs-pompiers organisé à Rignac, sous l'égide de l'Union Départementale.

Cette compétition s'est parfaitement déroulée et grâce à une bonne gestion de l'amicale organisatrice, la subvention allouée par l'Union Départementale n'a pas été totalement utilisée (200€ au lieu des 500€ prévus).

L'animateur de la commission sport propose en conséquence d'allouer la somme ainsi économisée au championnat de France de football auquel l'équipe de l'Aveyron va participer, portant ainsi la subvention globale à 1000€.

Les membres du Conseil d'Administration valident cette proposition.

Patrice CAUSSAT explique que l'équipe de football a trouvé des sponsors pour réaliser des tenues de sport (maillots, shorts, survêtements).

Le président explique qu'il est favorable à ce genre d'initiative mais qu'il faut néanmoins faire très attention aux partenaires qui sont choisis. Pour cela, il demande à être informé au préalable de toute démarche de ce type.

- Pétanque :

Patrice CAUSSAT revient ensuite sur le tournoi départemental de pétanque organisé à Pradinas. L'amicale organisatrice ayant réalisé un bénéfice financier, la subvention de l'Union Départementale ne sera pas versée.

- Subventions :

Patrice CAUSSAT indique qu'une réunion de la commission sport sera prochainement organisée. Il conviendra de préciser sur la convocation que les demandes de subvention devront être faites lors de cette réunion. Toutes les équipes sportives ou les amicales organisatrices de futures compétitions se devront donc d'être présentes.

⇒ Commission Communication

François MAUREL annonce que la commission calendriers se réunira prochainement.

⇒ Commission des Anciens sapeurs-pompiers

Pierre GIROU expose les dossiers évoqués lors la réunion de la commission départementale des anciens sapeurs-pompiers, le 29 avril dernier :

- Compte-rendu de la réunion fédérale du 03/04/15 à Paris : cette réunion n'a apporté malheureusement aucune avancée, au contraire ; les sujets traités avaient en effet déjà été évoqués à plusieurs reprises. Certaines des questions posées sont par ailleurs restées sans réponse. Pour toutes ces raisons, les délégués estiment qu'ils ne participeront pas à cette réunion l'année prochaine.

Pierre GIROU fait remarquer en aparté que l'Aveyron est un département précurseur vis-à-vis de l'intégration des anciens sapeurs-pompiers au sein du conseil d'administration de l'Union.

- FINAT : il manque à ce jour une centaine de bénévoles pour permettre le bon déroulement de cette manifestation.
- Charte sur la reconnaissance des ASP au sein des Amicales : Pierre GIROU s'interroge sur l'absence de suite donnée à ce projet pour l'instant. Le président explique que ce dossier sera traité prochainement.

Lors de cette réunion, il a également été question du remplacement de M. BOU, qui a cessé ses fonctions de délégué des anciens à Rieupeyroux, et dont le poste est toujours vacant. Jean-Marie BAYOL a proposé de rencontrer la présidente de cette amicale afin d'essayer de trouver une solution.

- L'équipe départementale de soutien (EDS) : les membres auront une tenue différente de celle des SPV actifs (afin d'être reconnus et identifiables pour leur sécurité).

Pierre GIROU réalise ensuite un point sur l'honorariat et le port de la tenue pour les anciens sapeurs-pompiers. Il rappelle les textes en vigueur pour les SPP et les SPV :

- Arrêté de l'article 58 du décret n° 2013-412 du 17 Mai 2013 relatif aux sapeurs-pompiers volontaires : « L'Honorariat confère le droit de porter dans les cérémonies publiques visées à l'article 34 et dans les réunions de corps l'uniforme du grade concerné ».

La nomination d'un sapeur-pompier volontaire à l'honorariat doit intervenir dans un délai de six mois à compter de la date de cessation d'activité.

- concernant les SPP, il n'y a pas de nomination à l'honorariat mais ils peuvent porter la tenue (décret n°90-850 du 25 Septembre 1990 portant sur les dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels).

Un ancien sapeur-pompier peut porter sa tenue avec l'accord du Directeur Départemental sur simple demande écrite (comme vu avec le Colonel Eric FLORES).

Pierre GIROU signale par ailleurs que la FNSPF étudie actuellement un projet de tenue pour les anciens sapeurs-pompiers (blouson + casquette). La conclusion de cette étude sera donnée lors du congrès national à Agen au mois de septembre.

L'animateur de la commission revient ensuite sur les voyages programmés cette année. Faut d'un nombre suffisant d'inscrits, le voyage aux Baléares est annulé (seulement 13 personnes). La question de la poursuite de ce voyage sera posée aux délégués lors de la réunion du 20 juin.

Le voyage d'un jour dans les Gorges de l'Allier, prévu le 21 mai 2015, a quant à lui été reporté au 23 juillet en raison d'inondations qui ont rendu impossible l'accès à ce secteur en train.

Pierre GIROU fait part du souhait de la commission d'inviter le responsable de l'ACSPA lors du rassemblement du 20 juin prochain afin d'apporter des réponses aux questions des délégués, qui sont récurrentes.

Pierre GIROU annonce par ailleurs que les anciens seront sollicités lors de ce rassemblement pour participer au lâcher de ballons au profit de l'Œuvre des pupilles. Une collecte de dons sera en effet organisée à cette occasion.

Philippe GLADIN s'interroge par ailleurs sur la possibilité pour un ancien sapeur-pompier qui aurait effectué ses années de service mais qui ne serait pas encore reconnu comme « ancien » par son amicale en raison de son âge, de demander l'honorariat.

Le président explique que c'est en effet possible ; cela relève du service.

⇒ Commission Sociale

Franck CHAUCHARD fait part aux membres du conseil d'administration de la date de la prochaine réunion de la commission sociale régionale : celle-ci aura lieu le samedi 13 juin 2015 au centre de secours de Montbazens.

Questions diverses

- Philippe GLADIN prend la parole pour annoncer qu'il s'agit là de sa dernière participation à une réunion du conseil d'administration. Il explique qu'il a décidé de cesser plus tôt que prévu ses fonctions de sapeur-pompier volontaire au centre de secours du Bassin, non sans déception. Ce dernier cessera donc d'être membre du conseil d'administration également, après l'envoi de sa lettre de démission, prévu prochainement.

- « Les Pompiers de l'Espoir », association qui effectue une boucle cycliste à travers le grand sud dans le but de récolter des fonds pour la recherche contre le cancer, a réalisé une étape en Aveyron. L'Union Départementale avait informé les amicales de cette démarche et proposé de collecter leurs éventuels dons.

Seules deux amicales ont répondu favorablement. Les chèques ont été remis aux membres de cette association par Patrice CAUSSAT, lors de cette étape dans notre département.

- Le président fait ensuite un point de situation sur le fonctionnement de l'Union Départementale et de ses commissions. Il déplore le manque de travail réalisé actuellement par celles-ci. Il explique être bien conscient que les animateurs de commission ne peuvent pas tout gérer, et c'est pour cela qu'il leur est alors indispensable de déléguer aux membres des commissions.

De nombreux dossiers et projets sont à l'arrêt ou sont finalement traités par Marie, notre secrétaire, qui est surchargée de travail.

Le président demande aux membres du conseil d'administration de s'investir davantage dans chaque commission.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre ne désirant prendre la parole, Patrice JOUET remercie l'ensemble des participants pour leur collaboration aux travaux du conseil d'administration et lève la séance à 21h00.

À Rodez, le 19 mai 2015.

Le secrétaire général,
Franck CHAUCHARD



Le président,
Patrice JOUET

